

COMITÉ de JUMELAGE de L'ESTUAIRE de la CHARENTE
B.P. 69 MAIRIE de FOURAS les BAINS
17450 FOURAS les BAINS
06 20 16 21 77



www.jumelage-estuairecharente.fr

**Compte rendu de
l'Assemblée générale ordinaire
convoquée par le Président et les membres
du comité de jumelage de l'estuaire de la Charente.**

Samedi 17 janvier 2015 à 14h30

Salle B de la Maison des associations à Fouras

Ordre du jour :

- 1. Rapport moral.**
- 2. Bilan financier 2014.**
- 3. Compte-rendu d'activités 2014.**
- 4. Projets 2015.**
- 5. Approbation des nouveaux statuts.**
- 6. Renouvellement du tiers sortant.**
- 7. Questions diverses.**

La séance est ouverte à 14 h 45 par M. Jean-Claude BENOIT, Vice-président, Président de séance par intérim.

1. Rapport moral.

M. Jean Claude BENOIT donne lecture du rapport moral.

Madame, Monsieur les maires de Fouras et de l'île d'Aix, Mesdames et Messieurs les membres du conseil municipal, Mesdames et Messieurs les adhérents, merci d'avoir répondu à notre invitation pour cette assemblée générale.

Les membres du conseil d'administration et moi-même sommes heureux de vous accueillir et permettez-moi, au nom de tous, de vous adresser tous nos vœux les meilleurs pour cette nouvelle année.

A notre grand regret, pour raisons personnelles, Monsieur Alain Quet a démissionné de son mandat de Président le 25 Novembre dernier. Nous voudrions, le conseil d'administration et moi-même le remercier pour le travail accompli au sein du jumelage.

En tant que Vice-Président, j'assume aujourd'hui le rôle de Président par intérim de cette Assemblée et de ce fait vous présente le rapport moral.

L'année que nous venons de passer aura été une année porteuse pour notre association qui, dès le mois de Janvier 2014, s'est mobilisée pour faire aboutir le projet de jumelage avec une ville chypriote.

En effet, comme vous le savez maintenant, les villes de Fouras et Aix ont signé, le 12 septembre, à Chypre, une charte d'amitié avec la ville de Yeroskipou, en engageant chaque partenaire à développer des échanges bilatéraux, notamment dans le domaine de la culture, de l'éducation, du sport et du tourisme.

Nous attendons beaucoup de ce partenariat qui va offrir à Fouras une ouverture sur l'international.

Lors de la cérémonie officielle de la signature de cette charte, un rendez-vous a été pris entre Mme Sylvie Marcilly, Maire de Fouras et Mr Michael PAVLIDES, Maire de Yeroskipou, afin qu'au mois de juillet 2015, durant les festivités napoléoniennes qui seront organisées à Fouras et à Aix, une délégation de la ville de Yéroskipou, conduite par son Maire et accompagné de la présidente du comité de jumelage de Yéroskipou, vienne signer à Fouras et Aix, la convention qui scellera définitivement cette union franco-chypriote.

D'ores et déjà, nous invitons tous nos adhérents à se mobiliser pour participer, au mois de juillet 2015, aux différentes manifestations et festivités qui seront organisées à cette occasion.

Comme un bonheur n'arrive jamais seul, nous sommes également heureux de vous annoncer que des contacts sérieux ont été échangés avec les autorités de la ville pyrénéenne d'Argelès Gazost. Le 14 octobre dernier, nous avons eu l'honneur et le plaisir d'accueillir Monsieur Dominique ROUX, maire d'Argelès-Gazost, venu à Fouras confirmer ce beau projet de jumelage entre nos villes.

Comme nous l'avions annoncé au cours de la dernière assemblée générale, suite aux difficultés que l'on rencontrait avec le comité de jumelage du Pays Gentiane, nous avons travaillé à la recherche d'un nouveau partenariat avec une ville française et pyrénéenne si possible.

Aujourd'hui, nous pouvons même affirmer que ce projet est sur la bonne voie, puisque dans quelques semaines, avec la participation du SEEJ, de jeunes fourasins iront faire un séjour sportif à Argelès-Gazost.

Toutes ces bonnes nouvelles ne nous font pas oublier les relations amicales que nous entretenions avec Riom es Montagne. Malheureusement depuis plus de 2 années, nous avons attendu des propositions de nos jumeaux.

En 2013 nous pensions pouvoir fêter ensemble nos dix ans de partenariat, nous avons essayé plusieurs fois de relancer nos amis pour fêter cet anniversaire, mais en vain.

Face à cet état de fait, face au projet engagé avec Argelès-Gazost et sans aucune certitude d'une reprise des relations qui nous unissaient avec Riom, la majorité des membres du conseil d'administration a souhaité, par courrier, mettre un terme aux relations que nous entretenions depuis plus de 10 ans avec nos partenaires auvergnats.

Cette décision, Madame Colette SANDRIN, Présidente du comité de jumelage du Pays Gentiane, la rejette et la conteste comme n'étant pas une décision municipale.

Officiellement, rien n'a effectivement été révoqué ; une réunion commune entre les deux comités de jumelage devrait être organisée pour déterminer les volontés de chacun.

Si ce courrier fût blessant pour nos amis riomois, il faut reconnaître qu'il eut au moins le mérite de relancer la discussion entre nos deux associations.

Comme chacun le sait, c'est de la discussion que jaillit la lumière. Alors tous les espoirs semblent permis.

Au seuil de cette nouvelle année je formule donc les vœux :

- pour que nos relations reprennent avec le comité riomois
- pour que le projet engagé avec la ville d'Argelès-Gazost réussisse
- et bien sûr que Yeroskipou se concrétise définitivement à Fouras au mois de juillet.

Le rapport moral du Président est adopté à l'unanimité.

2. Rapport financier 2014.

M. Alain DELATTRE, Trésorier, donne lecture du rapport financier 2014.

Les comptes de l'association arrêtés au 31 décembre 2014 se répartissent comme suit :

La totalité des recettes pour l'année 2014 **soit 9 194 € 97 centimes** a été approvisionnée par :

Les recettes de fonctionnement et d'activités : à savoir,

- **Les dotations** : de la municipalité de Fouras : pour un montant de 2 890 €
de la municipalité d'Aix : pour un montant de 250 €

- **Les cotisations** :

| | | |
|--------------------------|----------|---|
| 1) <u>Particuliers</u> : | 985,00 € | 65 Adhérents |
| | | 27 cotisations couple |
| | | 11 cotisations individuelles |
| 2) <u>Associations</u> : | 300,00 € | 10 associations |
| 3) <u>Commerçants</u> : | 168,00 € | 4 commerces partenaires |
| | | soit un total des cotisations de 1453,00 € |

- **Les produits des différentes activités** : **2621,00 €**

- **Les autres produits financiers** : pour un montant de **1 980,97€** qui concerne les ventes de produits finis (confection de C.D), de produits régionaux et les intérêts du livret.

Les dépenses :

Pour un montant total de **6256,99€**, qui se répartissent de la manière suivante :

1) **Les dépenses pour activités** : pour un montant total de **2 935,44€** réparti sur les activités pour l'année 2014 dont le détail figure dans le compte rendu d'activités.

2) **Les dépenses de fonctionnement** : pour un montant de **1 470,71€** qui concernent :

Pour les postes les plus importants

| | |
|---|---------|
| - Les fournitures de bureau et informatique | 223,20€ |
| - Les frais de télécommunications | 155,13€ |

| | |
|--|---------|
| - Les assurances | 577,48€ |
| - Les frais postaux | 174€45 |
| - les adhésions aux associations partenaires | 300,00€ |

Toutes les autres dépenses sont détaillées au compte de résultats.

3) Les dépenses diverses : pour un montant de **1 850,84€** et qui concernent surtout les achats de produits régionaux de fin d'année.

Les comptes de l'association présentent donc au 31/12/2014 un excédent budgétaire de **2937,98€**.

En conclusion, en ce qui concerne la trésorerie, l'exercice 2014 s'est bien déroulé financièrement.

Les dépenses de fonctionnement restent stables par rapport à l'année précédente.

Les achats, pour nos différentes animations, sont en nette régression par rapport à 2013, d'un montant de **2200,00€**.

Le montant des cotisations en légère diminution du fait de la perte de quelques adhérents mais qui devrait être compensée par l'apport de nouvelles inscriptions pour 2015 .

Un excédent d'exploitation assez conséquent dû au fait de la mise en sommeil de nos activités avec nos jumeaux, le conseil d'administration de Riom n'ayant pu se renouveler qu'en partie lors des dernières élections. Ce qui nous permet cette année de provisionner nos comptes en vue d'un autre jumelage avec la ville d'Argelès-Gazost et pour la finalisation du jumelage Chypriote.

La situation financière du jumelage reste saine malgré le nombre de nos adhérents en très légère baisse pour cette année et le manque d'activités avec nos jumeaux Riomois.

Le Rapport financier 2014 est adopté à l'unanimité.

Quitus est donné au Trésorier.

3. Rapport d'activité 2014

Mme Catherine BLANCHARD donne lecture du rapport d'activité 2014.

Dans toutes les structures, il est des années fastes et d'autres moins.

2014 ne restera pas gravée dans les archives des relations entre le Pays Gentiane et la presqu'île de Fouras-Aix comme étant un bon millésime : nos homologues riomois n'ayant réussi à reconstituer un bureau qu'en septembre dernier, tous les projets restèrent en sommeil, à l'exception du W.E neige organisé par la FMSN, présidée par Mr Jean-Pierre Guillon.

Loin de se laisser déstabiliser, le conseil d'administration réunit toutes ses forces pour tenter de mener à bien le projet de jumelage avec Chypre, pour trouver d'autres partenaires en France, au cas où...et surtout fédérer les adhérents du comité qui lui restent fidèles.

Grâce à cette énergie, l'année 2014 ne fut pas stérile.

Après de nombreux échanges épistolaires entre la ville de Yéroskipou et Fouras, une charte d'amitié fut signée, le 12 septembre dernier, à Yeroskipou, en présence de Mme Sylvie MARCILLY représentant Fouras et Aix, accompagnée de quatre membres de son conseil municipal et de Mr et Mme Ferrant, représentant le comité, en l'absence de Mr Alain QUET retenu à Fouras pour des raisons familiales. Pour les gens qui s'inquièteraient de la dépense

que ce déplacement aurait pu engendrer, nous les rassurons en leur affirmant que chaque participant a réglé personnellement son voyage.

Ce séjour fut d'ailleurs présenté au salon du parc, le 14 octobre dernier. L'assistance, nombreuse, put ainsi partager rétrospectivement la solennité de cette cérémonie tout en appréciant la générosité et la courtoisie de nos futurs jumeaux.

Elle fit également la connaissance d'un invité surprise, Mr Dominique Roux, maire d'Argelès-Gazost qui présenta sa ville et souhaita que le jumelage, envisagé avec Fouras, vit le jour le plus rapidement possible.

Localement, le comité proposa à ses adhérents quelques rencontres toujours très conviviales ; en avril, fut organisé un déplacement à St Emilion, qui regroupa une vingtaine de personnes ; en novembre, le « beaujolais nouveau » réunit une soixantaine de convives, qui applaudit chaleureusement le groupe des Pochtrons venus animer la soirée; et, en fin d'année, dix-huit commandes de produits auvergnats furent traitées et délivrées pour les fêtes. Grand merci à Catherine et Max Arnault qui, avec Mr Alain DELATTRE, se chargèrent de récupérer en Auvergne les marchandises et de les rapporter dans un délai très court.

Toutes ces activités furent présentées et annoncées au forum des associations au cours duquel quelques visiteurs s'intéressèrent à nos projets et qui enregistra deux nouvelles adhésions.

Depuis le dernier trimestre 2014, votre association s'est enrichie d'une page "Facebook" et continue de faire vivre son site accessible sur www.jumelage-estuairecharente.fr.

N'hésitez pas à le consulter et à en diffuser ses informations.

Nous vous remercions de votre fidélité et espérons vous retrouver très nombreux en 2015.

Le Rapport d'activités 2014 est adopté à l'unanimité.

4. Projet d'activités pour 2014

M. Bruno FERRANT a donné lecture du projet d'activités pour 2015.

Comme viennent de l'évoquer M. Jean-Claude BENOIT et Mme Catherine BLANCHARD, le 12 septembre dernier, une délégation fourasine, conduite par Madame le Maire de Fouras, a signé à Chypre une charte d'amitié avec la ville de Yeroskipou.

Cette signature, le comité de jumelage l'attendait depuis longtemps. Elle va permettre à notre ville de s'ouvrir vers l'international et d'avoir des correspondants anglophones, car comme vous le savez, si Chypre est une île cousine germaine de la Grèce, Chypre a été pendant très longtemps une colonie anglaise et, de ce fait, tous nos amis chypriotes sont totalement anglophones.

Nous devons tous nous sentir concernés par cette nouvelle union qui va offrir aux jeunes fourasins, comme aux adultes, de nouveaux horizons et de nouvelles perspectives, tant au niveau linguistique, éducatif que touristique.

Au mois de juillet prochain, au moment des fêtes napoléoniennes, la ville de Fouras et le comité de jumelage vont accueillir une délégation chypriote de la ville de Yeroskipou, qui sera conduite par son Maire, M. Michael PAVLIDES.

Cet accueil, la municipalité et le comité de jumelage souhaitent l'élever au moins au même niveau de solennité que celui que la délégation fourasine a reçu à Chypre. Cette visite, qui se déroulera sur 2 ou 3 jours, sera ponctuée par la signature officielle d'une convention qui scellera définitivement cette union entre Fouras Aix et Yeroskipou.

Tous les adhérents au comité de jumelage seront conviés à participer aux festivités qui seront organisées à cette occasion à Fouras et à Aix.

Par ailleurs, comme l'a si bien souligné Mme Catherine BLANCHARD, depuis de longs mois, nos relations avec le comité de jumelage du Cantal et avec la ville de Riom-ès-Montagnes se sont distendues pour ne pas dire interrompues.

Cette situation était pour nous inconcevable et cet état de fait nous a contraints à rechercher, dès 2014, un nouveau partenaire au niveau national.

Ce nouveau partenaire, nous l'avons trouvé auprès de la ville pyrénéenne d'Argelès-Gazost. Nos premiers contacts, notamment avec M. Dominique ROUX, maire de cette ville ont été excellents. Un déplacement à Argelès-Gazost est déjà envisagé au cours de ce premier semestre afin de mettre en place toute l'organisation de ce partenariat et officialiser ce jumelage qui devrait voir le jour dès cette année ou au plus tard en 2016.

D'ores et déjà, le SEEJ, qui regroupe nos jeunes adolescents à Fouras, a souhaité s'investir dans ce nouveau partenariat en envoyant très prochainement, à Argelès-Gazost, un groupe de jeunes fourasins qui auront la chance d'y effectuer un séjour sportif.

Est-ce le projet de ce jumelage avec Argelès-Gazost, est-ce la perspective de nous perdre, toujours est-il que nous avons été récemment contacté par la Présidente du comité de jumelage de Riom-ès-Montagnes, qui a déclaré ne pas comprendre notre décision de vouloir arrêter les relations que nous entretenions depuis plus de dix ans.

Le conseil d'administration n'est pas dupe, nous pensons fortement que l'impulsion que nous avons donnée cette année à notre association, cette volonté de renouveau qui nous a conduit à trouver un autre partenaire au niveau national, aura aiguillonné nos amis auvergnats.

Au sein du comité de jumelage, personne n'est opposé à une reprise des relations que nous avons eues ensembles avec Rioms-ès-Montagnes, mais comme nous le leur avons précisé, nous voulons que ces relations soient soutenues et agrémentées de projets sérieux et constructifs, ajoutant que ces conditions nous seraient également applicables.

Avec ce retour, j'allais dire avec ce réveil tardif, de nos amis auvergnats, notre association est en passe d'être jumelée auprès de trois entités différentes. Un jumelage international avec la ville chypriote de Yeroskipou et deux jumelages nationaux avec Argelès-Gazost et Riom-ès-Montagnes.

Cette abondance ne peut nuire au bon fonctionnement de notre comité de jumelage, au contraire, elle ne peut que renforcer notre action et apporter à nos adhérents un choix soutenu d'activités diverses et, ça, les membres du conseil d'administration sont prêts à en

assumer toutes les conséquences pour la bonne marche de notre association.

Pour le moment, nous donnons une priorité à nos nouveaux amis des Pyrénées. Et si le comité de jumelage riomois souhaitait revenir à la table commune, la même que celle que nous avons partagé durant plus d'une décennie, nous en serions très heureux et nous ferions tout pour leur faire une place à nos côtés. Dans le cas contraire, pour éviter toute polémique, nous laisserions ce partenariat avec l'Auvergne s'éteindre de lui même.

Voici, chers amis nos projets pour 2015, auxquels, pour être plus complet, il faut ajouter nos activités annuelles et rituelles, organisées au printemps, avec une sortie découverte qui devrait s'orienter vers Cognac et dans ses environs, un repas à thème à l'automne, la traditionnelle soirée du "Beujolais nouveau" au mois de novembre et les non moins traditionnelles commandes de fin d'année, que nous souhaitons voir perdurer avec, si possible et contrairement à l'année 2014, la participation du comité de jumelage de Riom-ès-Montagnes.

En outre, nous devons également intégrer dans nos projets pour 2015, les rencontres liées à notre jumelage avec la ville chypriote de Yeroskipou.

A ce titre, nous devons, dès cette année 2015, nous rapprocher de l'association qui regroupe les villes françaises jumelées avec des villes chypriotes. Cette association va nous aider, notamment, à gérer l'organisation des déplacements qui seront effectués à Chypre. Elle doit également nous permettre de rencontrer des associations chypriotes en France, ainsi que des communautés chypriotes vivant en France.

Le projet d'activités pour 2015 est adopté à l'unanimité.

5. Approbation de la modification de l'article 3 des statuts.

o Modification de l'article 3

M. Jean-Claude BENOIT informe les membres de l'assemblée que l'article 3 des statuts de l'association doit à présent stipuler le jumelage entre Fouras-Aix et la ville de Yeroskipou.

Sans demande de parole à ce sujet, M. Jean-Claude BENOIT a mis aux voix l'adoption de l'article 3, ainsi modifié:

Article 3

La coopération décentralisée

Avec l'approbation de l'assemblée générale, le comité de jumelage peut étendre sa coopération décentralisée vers d'autres villes candidates.

*A ce jour, le « **comité de jumelage de l'estuaire de la Charente** » est jumelé avec :*

- Le pays Gentiane

*- **La ville de Yeroskipou** (République de Chypre)*

L'article 3 des statuts, ainsi modifié, est adopté à l'unanimité.

○ **Augmentation de la cotisation famille**

M. Jean-Claude BENOIT a proposé à l'assemblée générale d'augmenter le tarif de la "cotisation famille" qui se trouve être anormalement au même montant que la "cotisation couple".

La "cotisation famille" de 30,00€ est proposée à **34,00€**.

La "cotisation couple" ne change pas et reste à 30€.

Cette proposition a été adoptée à l'unanimité par l'assemblée générale et entrera en vigueur dès le mois de janvier 2016.

6. Renouvellement du tiers sortant du conseil d'administration

M. Jean-Claude BENOIT fait part à l'assemblée qu'il va être procédé à un scrutin pour le renouvellement de trois postes au conseil d'administration.

Avant de déclarer le scrutin ouvert, M. Jean-Claude BENOIT invite, s'ils le souhaitent, les membres présents à faire acte de candidature. Il rappelle, qu'à ce jour, il a reçu quatre candidatures : *Mme Catherine ARNAULT et M. Jean-Claude BENOIT, membres sortants*, ainsi que *Mme Michèle JULLION et M. Michel COUVENT*.

M. Jean-Pierre GUILLON souhaite qu'on mentionne et qu'on explique la démission d'un certain nombre de membres du conseil d'administration.

M. Jean-Claude BENOIT souligne, qu'effectivement, il y a eu trois démissions en plus de M. Alain QUET (*M. Jean-Pierre GUILLON, Mmes Madeleine CLAUSTRE et Françoise QUET*).

M. Jean-Pierre GUILLON déclare avoir remis sa démission parce qu'il n'avait pas accepté la décision du conseil d'administration de rompre les relations avec le comité de jumelage de Riom-ès-Montagnes. Et d'ajouter, "je regrette mon absence le jour où cela a été décidé".

M. Alain DELATTRE a fait remarquer que lui aussi avait été contre cette scission, et qu'il s'y était opposé lors du vote du conseil d'administration, rappelant qu'en dehors de deux abstentions (*MM. Michel BLANQUET et Bruno FERRANT*) il avait été le seul à dire non à cette décision collégiale.

M. Jean-Claude BENOIT rappelle que devant l'inertie de nos jumeaux auvergnats, le conseil d'administration était totalement désemparé face à une situation qui perdurait.

M. Jean Pierre GUILLON persiste et s'interroge sur la nécessité de cette décision brutale, considérant qu'il aurait été préférable de laisser les relations s'éteindre plutôt de les rompre. Il note également qu'aujourd'hui le comité de jumelage revient en arrière, vis à vis de Riom-ès-Montagnes, et que l'argument qui lui avait été opposé, à l'époque, de ne pas pouvoir gérer 3 jumelages en même temps ne semblait plus d'actualité.

M. Bruno FERRANT a souligné, que les choses ont évolué depuis que Mme Colette SANDRIN, Présidente du comité de jumelage de Riom-ès-Montagnes, a été reçue à la mairie de Fouras, où elle est venue chercher des explications sur les raisons de cette rupture, une rupture qu'elle n'admet pas considérant, avant tout, que cette décision devait être municipale.

M. Bruno FERRANT a précisé également, sous couvert de M. Dimitri POURSINE, conseiller municipal présent à l'assemblée et également présent à cet entretien à la Mairie, que selon Mme Colette SANDRIN, personne ne l'avait tenue informée d'une quelconque rupture avant ce courrier qui lui a été adressé, au mois de novembre dernier, par M. Alain QUET.

Devant un tel tableau, M. Bruno FERRANT a posé la question de savoir où se trouvait la vérité, avec d'un côté les déclarations faites au conseil d'administration et de l'autre celles, contradictoires, de Mme Colette SANDRIN.

Pour mieux juger les tenants et les aboutissants de cette situation, M. Bruno FERRANT a déclaré qu'il avait suggéré à Mme Colette SANDRIN (*qui en a accepté l'augure*) d'organiser une rencontre des deux comités de jumelage, une sorte de réunion de conciliation, qui pourrait se tenir à Riom-ès-Montagnes, à Fouras ou en terrain neutre et équidistant de nos deux communes.

M. Bruno FERRANT a également précisé que devant tant de dissensions, il a demandé à Mme Colette SANDRIN de bien vouloir lui communiquer les échanges de courriers mail qu'elle avait eus avec M. Alain QUET, notamment ceux l'invitant à fêter le 10ème anniversaire du jumelage.

M. Bruno FERRANT a déclaré que Mme Colette SANDRIN lui avait certifié ne jamais avoir reçu de courriers ou de messages l'invitant à fêter cet anniversaire.

M. Alain QUET, présent dans la salle, a dénoncé ces affirmations.

M. Bruno FERRANT a déclaré que, sur ce dossier, le conseil d'administration n'avait certainement pas eu tous les éléments en main et, en conséquence, il a été décidé de surseoir à la décision de rompre avec le comité de Riom-ès-Montagnes et éventuellement de relancer le partenariat avec le Cantal, sachant qu'en cas de nouvel échec, et pour éviter toute polémique, ce partenariat s'éteindra de lui même.

M. Bruno FERRANT a fait remarquer, qu'en tout état de cause, cette lettre avait été bénéfique dans le sens où elle avait fait réagir le comité de jumelage riomois, soulignant par ailleurs, que le budget du comité de jumelage n'était évidemment pas extensible et que les activités devraient se partager entre Argelès-Gazost et Riom-ès-Montagnes.

M. Jean-Claude BENOIT a précisé également que d'après Mme Colette SANDRIN, le nouveau Maire de Riom-ès-Montagnes et la Présidente de la communauté de commune étaient, tous deux, très favorables à une reprise des relations entre nos deux villes.

Résultat du scrutin :

Nombre de votants : 52

Suffrages exprimés : 52

Sont élus :

MME Catherine ARNAULT 49 voix

M. Jean-Claude BENOIT 49 voix

M. Michel COUVENT 49 voix

Mme Michèle JULLION 45 voix

7. Questions diverses

M. Jean-Pierre GUILLON a tenu à signaler que le Club motonautisme de Fouras ira en week-end neige dans le Cantal.

M. Christian DONADELLO a informé l'assistance que l'UNRPA, dont il est le Président départemental, participera également aux festivités du bicentenaire au mois de juillet prochain.

Avant de lever la séance, M. Jean-Claude BENOIT a tenu à remercier M. Christian DONADELLO, et l'association de l'UNRPA, pour le prêt du matériel sono et vidéo.

Séance levée à 15h30.

Prochaine réunion de CA le 21 janvier 2014, à 17 h 00 au Fort Vauban.

Fouras le 19 janvier 2015

Le Président de Séance

Jean-Claude BENOIT

Le secrétaire

Bruno FERRANT